

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21089**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Industrie Chimique et Pharmaceutique spécialité Méthodes et techniques d'analyses chimiques et biologiques (MTACB)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Aix Marseille (AMU)	Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille, Président de l'Université d'Aix Marseille

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

222r analyse chimique, contrôle de laboratoire des industries chimiques, contrôle industriel des médicaments, 116b Méthodes de mesure, d'analyse chimique ; Informatique de la chimie, 118b Modèles d'analyse biologique ; Informatique en biologie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est chargé des problèmes d'analyse chimiques et biologiques.

Il réalise des analyse chimiques et biologiques.

Il interprète les résultats au regard des normes, règlements, cahier des charges.

Il participe à la conception, mise au point et validation de méthodologies nouvelles.

Il effectue une veille technologique.

Il met en oeuvre les procédures qualités.

Il applique les règles d'hygiène - sécurité - environnement.

Il conduit et anime de petites équipes de techniciens.

Il rédige les protocoles opératoires selon les normes en vigueur.

Le diplômé de la licence professionnelle MTACB a reçu une formation générale humaine et scientifique lui permettant de s'adapter rapidement au monde de l'entreprise et à son évolution.

Cette formation :

forme des étudiants qui désirent acquérir et approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'analyse

développe une double compétence en analyses chimiques et en analyses biologiques afin de répondre aux besoins des entreprises

donne aux diplômés l'éventail des compétences le plus large possible

fournit les bases pour évoluer vers des responsabilités d'encadrement

Au terme de la formation le diplômé :

maîtrise les principales méthodes d'analyse chimique : séparatives, spectrales et les techniques couplées pour réaliser l'analyse qualitative et quantitative.

maîtrise les bases des analyses microbiologiques, enzymatiques et biologiques moléculaires,

maîtrise l'utilisation des méthodes chimiométriques pour optimiser des conditions expérimentales et pour réaliser l'analyse statistique de données

possède les compétences pour gérer et assurer la maintenance du parc analytique

a les capacités d'analyse et d'écoute lui permettant de participer aux choix des stratégies analytiques, de les optimiser, de les valider, de les appliquer et de s'adapter à l'évolution des techniques.

Ce professionnel possède une certification en langue anglaise lui permettant de comprendre une notice technique et de suivre une conversation technique.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activités concernés sont extrêmement nombreux et variés car les analyses chimiques et biologiques sont essentielles dans de très nombreux domaines d'activité.

Les analyses sont indispensables pour assurer le contrôle de la qualité des matières premières, des produits intermédiaires et des produits finis, l'origine et la traçabilité des produits, la régularité des échanges, l'innocuité des produits, la qualité de l'environnement ...

Assistants d'ingénieurs ou de chercheurs capables de participer à l'encadrement de techniciens

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Volume total de la formation 450 h + 150 h projet en formation initiale

Volume total de la formation 450 h + 30 h projet en formation en alternance

durée de la formation : 25 semaines + 13 semaine de stage : 60 TCTS

UE 1 (10 ECTS ) Formation générale humaine et scientifique

UE 1.1 Communication 52 h  
 UE 1.2 Anglais 30 h  
 UE 1.3 Métrologie et qualité 18 h  
 UE 1.4 Chimiométrie 49 h  
 UE 1.5 Modélisation informatique 10 h  
 UE 2 (10 ECTS) Analyse chimique  
 UE 2.1 Méthodes séparatives 29 h  
 UE2.2 Méthodes spectrales 37 h  
 UE 2.3 Méthodes couplées 16 h  
 UE 2.4 Caractérisation des matériaux 26 h  
 UE 3 (10 ECTS) Analyse Biologique  
 UE3.1 Biologie Moléculaire et Enzymologie 24 h  
 UE 3.2 Microbiologie 25 h  
 UE 4 (10 ECTS) Enseignement professionnel  
 UE 4.1 Enseignement thématique 47 h  
 UE 4.2 TP Analyse chimique 24 h  
 UE 4.3 TP Analyse biologique 67 h  
 UE 5 (10 ECTS) Projet tutoré (150 h pour la FI - 30 h pour l'alternance)  
 UE6 (10 ECTS) Stage (13 semaines)  
 Semestrialisation : Les UE1,2,3 interviennent au premier semestre (30 ECTS)  
 Les UE 4 et 5 interviennent au deuxième semestre (30 ECTS)

Extraits de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Art 10 - La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement y compris le projet tuteuré et le stage et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue, sont capitalisables.

La certification s'obtient avec :

une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignements (UE 1, 2, 3)

une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'UE 5 et UE 6.

A l'issue de cette formation, le candidat a validé 180 crédits européens (ECTS). Les 120 qu'il avait à l'entrée de la formation + 60 obtenus à l'issue de cette formation.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	65 % enseignants/chercheurs 35 % professionnels
En contrat d'apprentissage	X	65 % enseignants/chercheurs 35 % professionnels
Après un parcours de formation continue	X	65 % enseignants/chercheurs 35 % professionnels
En contrat de professionnalisation	X	65 % enseignants/chercheurs 35 % professionnels
Par candidature individuelle	X	65 % enseignants/chercheurs 35 % professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 09/12/1999

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n°2008 0071 du 05 juin 2012

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

code de l'éducation article L 613-3

##### Références autres :

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

2011-2012 10 H 9 F

2012-2013 6 H 9 F

2013-2014 3 H 10 F

### Autres sources d'information :

<http://www.univ-amu.fr>

### Lieu(x) de certification :

Université d'Aix Marseille (AMU) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône ( 13) [MARSEILLE]

Marseille

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Marseille

### Historique de la certification :